

Portrait de ville — 9 décembre 2021

Valence : à proximité des métropoles, une ville d'équilibre et de dynamisme économique

par Éloïse Deshayes et Arthur Wienhold, assistants de recherche à La Fabrique de la Cité

À 100 kilomètres des villes de Lyon, Grenoble ou Saint-Etienne et très bien connectée au reste du territoire national, Valence détient une position stratégique au cœur du couloir rhodanien. Plus qu'un relai territorial, c'est également une ville avec son « identité propre et de longue date », comme nous le décrit son maire Nicolas Daragon. Reconnue à la fois pour sa qualité de vie, son dynamisme économique et sa capacité d'innovation, l'exemple de Valence montre que les villes moyennes peuvent être un modèle de développement économique, social et solidaire des territoires.

Sommaire

<u>Une position géographique privilégiée et des connexions structurantes au sein du territoire</u>	5
Une position de carrefour au cœur du territoire Rhône-Alpin	5
Des infrastructures aux conséquences négatives sur les habitants	6
<u>Un rayonnement économique international et régional</u>	7
La présence d'une industrie territoriale florissante, de filières d'excellence et de connexions importantes : les atouts du territoire valentinois	7
Un dynamisme entretenu par des entreprises en relation et une riche offre de formation	9
Des parcs d'activité qui structurent l'activité économique de l'agglomération	9
<u>Un cœur de ville dynamique et en pleine mutation</u>	10
Une bonne qualité de vie et un cœur de ville dynamique	10
Des problématiques propres aux villes moyennes : un centre-ville concurrencé par la périphérie	11
Les solutions apportées par la collectivité pour continuer à attirer et dynamiser le centre	11
Une stratégie de développement territorial et économique originale	12
Une innovation se traduisant également dans l'évaluation du développement : l'application de la théorie du donut à Valence	14
<u>À propos de La Fabrique de la Cité</u>	18

Bordant le Rhône de ses trois terrasses, la ville de Valence, du fait de sa position stratégique, a toujours été toujours source de convoitise. C'est en devenant colonie romaine, à l'issue d'une bataille en 121 avant notre ère, que Valence, ou plutôt Valentia « la rigoureuse » de son nom romain, commence à se développer et à prendre de l'importance sur le territoire. Durant cette période gallo-romaine, la cité devint, après Lyon, le plus grand carrefour de voies, étant en parfaite position sur l'axe de communication avec la Méditerranée.

Aujourd'hui, Valence sait toujours tirer parti de cette position au cœur du couloir rhodanien. Son emplacement et ses connexions avec de nombreuses métropoles nationales lui permettent de bénéficier d'un dynamisme particulièrement important. Cependant, Valence n'est pas non plus une ville « péri-métropolitaine », et reste une ville centrale dans un territoire qui lui est propre. Son maire, Nicolas Daragon, nous le confirme : « *Les villes moyennes sont souvent dans les aires d'influence des métropoles. Au demeurant, Valence est quand même assez loin et a son identité propre et de longue date* ». En effet, avec plus de 64 000 habitants, il s'agit de la ville la plus importante de la Drôme, dont elle est la préfecture. Depuis 2014, elle représente également la ville-centre de l'agglomération Valence-Romans, alliance de deux communes historiquement rivales au sein d'une collectivité territoriale composée de 54 communes et de 216 000 habitants. La jeune collectivité joue un rôle essentiel dans la mise en place de projets innovants sur son territoire et par sa capacité à attirer de nouvelles entreprises. Elle joue un rôle moteur dans la mise en œuvre d'une nouvelle dynamique de développement économique, social et solidaire des territoires.

Cette dynamique particulièrement positive se confirme par le classement de Valence au sein du baromètre LOYD¹ sur le dynamisme et l'attractivité des villes. Pour la troisième

année consécutive, elle se classe première dans la catégorie « Agglomérations de moyenne taille ».

Une position géographique privilégiée et des connexions structurantes au sein du territoire

Une position de carrefour au cœur du territoire Rhône-Alpin

La ville de Valence occupe une position déterminante de carrefour géographique. Au cœur du couloir rhodanien, la ville est un point de passage incontournable de l'axe Paris-Lyon-Marseille. Au débouché de la vallée de l'Isère, elle possède également une voie d'accès majeure aux Alpes et vers la métropole grenobloise. Située à l'ouest de la province historique du Dauphiné, et ayant le Rhône pour seule frontière avec le département de l'Ardèche, la ville de Valence est donc **au cœur d'un territoire attractif**, entre le Vercors et la Provence. Surnommée « la porte du Midi de la France », elle est auréolée d'un imaginaire positif de ville du sud de la France.

Cette position stratégique a très tôt déclenché la mise en place **d'infrastructures routières, ferroviaires et maritimes**, structurantes pour la ville.

Valence est, en effet, située à **l'intersection de deux axes routiers majeurs** : l'autoroute A7, cette autoroute du soleil bien connue des vacanciers, et l'autoroute A49 la reliant à Grenoble. Ainsi, en une heure, il est possible de rallier les métropoles lyonnaise et grenobloise, permettant à Valence de se placer dans leur sphère d'influence et de

¹ Depuis 2018, Arthur Loyd publie chaque année le baromètre LOYD de l'attractivité des métropoles et du dynamisme des territoires. Il

classe les villes selon leur attractivité (définie par un ensemble de critères) et leur catégorie de taille.

bénéficier des avantages et du dynamisme qui en découlent. Si les liaisons vers l'Ardèche ou le Massif Central s'avèrent plus compliquées, reposant sur des routes sinueuses et parfois bloquées en hiver, la ville reste un point de passage pour ces territoires afin de rejoindre les grands axes précédemment mentionnés. Enfin, Valence dispose d'un périphérique, constitué principalement de la route nationale 7, dont le tracé historique qui traversait la ville a été détourné afin de permettre une desserte des communes de l'Est valentinois. Mis à part deux échangeurs au nord et au sud de la ville, cette rocade présente des caractéristiques autoroutières et offre une alternative gratuite à l'A7. Le réseau routier à l'échelle de l'aire urbaine et du département est particulièrement efficace, avec une absence quasi-totale de congestion.

Valence est également une ville très bien dotée en termes de liaisons ferroviaires, grâce à **deux gares**. La gare historique de Valence Ville d'abord, desservant directement le centre-ville, est centrée sur le transport régional. Elle est donc le point de départ des trains express régionaux en direction de Lyon, Grenoble, Chambéry, Annecy, Genève, ou encore Briançon. La gare de Valence TGV accueille, quant à elle, les lignes à grande vitesse. Située à 11 kilomètres au nord-est du centre-ville et faisant transiter près de 2,5 millions de voyageurs par an, elle permet de rallier Lyon en 35 minutes, Marseille en 1h05 ou Paris en 2h15. Cette proximité temporelle des grandes métropoles, offrant par exemple la possibilité de faire l'aller-retour pour la journée à Paris tout en travaillant dans le train, est un véritable atout pour le développement économique du territoire.

Depuis 1978, Valence dispose d'un port de commerce créé et géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme. La zone portuaire s'étend sur une superficie de 41 hectares entre Valence et Portes-Lès-Valence, et est en plein développement

depuis sa création. Désirant en faire un lieu d'échange à échelle européenne, la Compagnie Nationale du Rhône a investi 14 millions d'euros en 2013. Aujourd'hui, le port s'intègre pleinement dans la dynamique globale de développement du transport fluvial sur le fleuve.



Figure 1 : Port de commerce de Valence

Enfin, concernant les liaisons aériennes, l'aéroport de Valence-Chabeuil, situé juste à l'est de Valence, n'accueille plus de lignes régulières depuis 1969. En revanche, Valence peut s'appuyer sur **les aéroports de Genève et de Lyon Saint-Exupéry**, ce-dernier étant accessible en moins d'une heure par train ou par l'autoroute et permettant de rallier la plupart des grandes métropoles européennes et mondiales.

Valence possède de nombreuses connexions privilégiées avec son territoire et les grandes métropoles françaises et européennes. Ces infrastructures structurantes sont constitutives du dynamisme de la ville et lui permettent de jouer le rôle de relais territorial à une échelle départementale et régionale, et même nationale.

Des infrastructures aux conséquences négatives sur les habitants

Bien qu'elles jouent un rôle primordial dans la dynamique valentinoise, ces infrastructures, et notamment les infrastructures routières,

gènèrent des externalités négatives. Plus particulièrement, le tracé de l'autoroute A7 est problématique, traversant Valence au niveau du Rhône et formant une barrière entre la ville et son fleuve. Source de pollution atmosphérique, limitant l'accès au fleuve des habitants, les problèmes causés par cet axe routier sont devenus, au fil du temps, un enjeu territorial et politique incontournable.

Le 12 janvier 2021, la députée drômoise Mireille Clapot interpellait à l'Assemblée Nationale la ministre de la transition écologique à ce sujet. Elle dénonce les fortes nuisances sonores, visuelles et en matière de pollution de l'air causées par les 25 millions de véhicules traversant chaque année la ville via l'A7.



Figure 2 : Autoroute A7

Mais alors, pourquoi une telle implantation initiale de l'axe autoroutier ?

Le contexte politique et géographique était différent lors de la construction de l'axe, entre la fin des années 50 et le début des années 70. Tout d'abord, l'attractivité que représentait le fleuve, notamment d'un point de vue de la qualité de vie, était moindre par rapport à aujourd'hui. Ensuite, l'autoroute n'était pas appréhendée comme un vecteur d'externalités négatives et d'inconfort, mais plutôt comme un progrès, gage de développement économique. Enfin, et notamment au sud de l'agglomération, la densité de logements aux abords directs de l'autoroute n'était pas la même qu'aujourd'hui.

Dans un contexte où les problématiques environnementales et de santé publique deviennent de plus en plus prégnantes et où l'acceptabilité de ces infrastructures baisse, les réflexions publiques et privées se sont tournées vers la limitation des externalités négatives de cette autoroute.

Après un projet d'enfouissement de l'autoroute envisagé au début des années 2000, mais jugé « pharaonique » par l'actuel maire de Valence Nicolas Daragon, un ensemble de mesures palliatives ont été progressivement déployées pour répondre à la demande locale, telles que : la réduction de la vitesse sur l'axe autoroutier de 110 à 90 kilomètres/heure, la mise en place d'un comité de pilotage pour suivre la qualité de l'air, l'installation d'un mur anti-bruit à Bourg-Lès-Valence ou encore la couverture partielle de l'autoroute au niveau du parc Jouvét.

Un rayonnement économique international et régional

Si Valence est une ville proche des grandes métropoles, elle a sa propre dynamique et a su se développer de façon autonome.

La présence d'une industrie territoriale florissante, de filières d'excellence et de connexions importantes : les atouts du territoire valentinois

Le dynamisme économique de la ville a été fortement favorisé par le **riche tissu industriel historique de la région Auvergne-Rhône-Alpes**, par « l'appel d'air de la région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment en termes de dépenses de recherche dans le PIB régional, et de levée de fonds », nous explique Laurent Monnet, vice-président de l'agglomération Valence Romans en charge de l'économie.

Ainsi, plusieurs filières d'excellence sont présentes, s'inscrivant directement dans l'héritage industriel ou culturel du territoire.

- **Le secteur aéronautique**, grâce à la présence d'entreprises majeures telles que Thales, Safran ou encore Crouzet. Des centres de production sont implantés à proximité immédiate de l'agglomération, notamment avec l'usine de la Plaine, de l'entreprise Crouzet, située à Valence. Aussi, l'agglomération possède un parc d'activité de 10 hectares, situé à proximité de l'aéroport Valence-Chabeuil, dédié aux entreprises du secteur aéronautique.
- **Le secteur agroalimentaire** est également extrêmement présent sur le territoire. On peut noter la présence d'acteurs nationaux, tels qu'Andros, Pasquier ou encore Saint-Jean. Le territoire est également marqué par la présence de nombreuses marques locales s'appuyant sur une production agricole importante, dans un des premiers départements bio² de France. À ce titre, l'agglomération Valence Romans adhère à la trajectoire *Afterres 2050* dans son Projet Agricole et Alimentaire Durable du Territoire (PAADT). En effet, l'agglomération a demandé à l'ONG Solagro, portant cette démarche, de l'aider à élaborer un scénario afin d'accélérer la transformation du secteur agricole et d'adapter l'agriculture du territoire aux défis alimentaires et climatiques et de se projeter à horizon 2050.
- **Le secteur de l'industrie créative** est également une forte source de rayonnement de la ville avec la présence, sur le site de l'ancienne Cartoucherie à

Bourg-lès-Valence, d'un pôle de développement d'image animée extrêmement dynamique. Il représente 600 emplois, 14 studios de fabrication de films d'animation et 2 écoles de cinéma d'animation. En parlant de La Poudrière, une des deux écoles, Pierre Meloni, directeur de Folimage, précise qu'il s'agit d'une « école d'excellence qui forme des réalisateurs d'animation, d'ailleurs tous les derniers Césarisés en animation sont tous passé par là, par la Poudrière, ces cinq dernières années ». Ce site engendre des phénomènes de rayonnement et d'attractivité, les productions audiovisuelles s'exportant à l'échelle nationale. Ainsi, le pôle attire des étudiants, artistes et techniciens français comme internationaux. À ce titre, Folimage offre chaque année un séjour d'un an pour un artiste étranger. Selon le directeur du studio d'animation, le développement de ce pôle est extrêmement bénéfique à la ville, permettant de « fixer les gens ». « C'est très positif, le bassin d'emplois est en train de se développer ».

Les nombreuses connexions de Valence aux autres métropoles françaises, permises par son emplacement géographique et ses infrastructures, sont un véritable atout pour ces entreprises. Cela a permis à certains acteurs, déjà implantés sur le territoire, de se développer massivement, tant au niveau national que mondial. Olivier Jallabert, président et fondateur de l'entreprise Amplitude, leader français de la conception et fabrication de prothèses orthopédiques, présent dans 40 pays, en témoigne : « Je n'ai aucun inconvénient à aller à l'export, je suis toutes les semaines à Paris quand je ne suis

² Dans la Drôme, la surface agricole biologique s'élève à 24,8%, la moyenne nationale étant à 5%. Premier département biologique de France pendant plusieurs années, la Drôme est dépassée par le Gers depuis 2021.

pas à l'étranger ». Il insiste par ailleurs sur ces propriétés quasi-métropolitaines en termes d'accessibilité : « *pour un Parisien habitant au fin fond du 16e arrondissement ou au sud-est de la petite couronne, aller à Orly prend un temps quasi-similaire que d'aller à Lyon Saint-Exupéry depuis Valence* », « *on met depuis Valence 2h pour aller à Paris, je connais beaucoup de Parisiens qui mettent une heure et demie pour aller travailler... sauf que je peux travailler confortablement dans le train* ».

Un dynamisme entretenu par des entreprises en relation et une riche offre de formation

Le dynamisme de ces secteurs est entretenu d'une part par des collectifs d'entreprises, dont certains impulsés par l'agglomération, et d'autre part grâce à une offre de formation riche et en évolution.

Les **collectifs d'entreprises** contribuent à créer un sentiment d'appartenance territoriale et à rassembler les acteurs économiques locaux. L'agglomération a créé, en 2016, le cercle des entreprises valentinoises (CEV). Comportant différents pôles, ce collectif travaille notamment sur l'attractivité, sur une mise en commun de certains services (au niveau juridique par exemple) très utiles pour les petites entreprises ou encore sur les échanges nationaux et internationaux. Autre exemple : le cercle des entreprises leaders, qui rassemble les 50 plus grosses entreprises du territoire. Ce cercle vise à développer les synergies et les échanges entre les différentes filières privées, ainsi qu'avec le secteur public.

Ce dynamisme est également entretenu par **une offre de formation très diversifiée**, surtout pour une ville moyenne de cette taille. Valence est d'abord le premier pôle universitaire décentralisé de France. Rattaché à l'Université Grenoble Alpes, il offre de nombreuses formations, notamment dans le domaine du droit ou de la linguistique. Le

dynamisme économique de la région est soutenu par l'existence de synergies entre l'enseignement supérieur et les entreprises implantées sur place, par exemple entre l'école d'ingénieur locale ESISAR et l'entreprise Crouzet. Enfin, ce dynamisme territorial a été confirmé par l'ouverture en 2020 du Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie (CFAI), visant à irriguer les entreprises du territoire. Comme le rappelle d'ailleurs Jean-Marie Vergnes, membre du conseil d'administration du CFAI, la décision d'implanter ce dernier fut prise à un niveau national : preuve de la perception d'un besoin et d'un potentiel économique du territoire.

Des parcs d'activité qui structurent l'activité économique de l'agglomération

La structure spatiale du développement économique s'articule autour des 56 parcs d'activité présents sur le territoire de l'agglomération Valence-Romans. Parmi ceux-ci, deux parcs sont particulièrement importants.

Le **parc d'activités de Rovaltain** s'est développé depuis une vingtaine d'année autour de la gare Valence TGV, en plein cœur de la communauté d'agglomération Valence Romans. Ce sont 130 entreprises et plus de 200 emplois qui se sont développés, profitant des connexions privilégiées à la fois vers l'extérieur du territoire par le biais du réseau ferroviaire, mais également vers l'intérieur, par le biais du réseau routier. Ce parc d'activités est marqué par un positionnement affirmé dans la formation, la recherche et l'innovation au service du développement durable. Cette forte exigence en a fait un espace attractif pour de nombreuses entreprises spécialisées dans les éco-activités et s'est caractérisée par la certification du site ISO 14001 pour son système de management environnemental.



Figure 3 : Quartiers de Rovaltain

Le site du plateau de Lautagne est quant à lui plus récent, mais en pleine extension et incarnant le dynamisme économique du territoire de Valence. Situé au sud de l'agglomération valentinoise sur d'anciennes terres agricoles, cet espace, ouvert il y a quelques années à la construction, s'est vu très rapidement complètement rempli par des entreprises venues s'y implanter, principalement dans le secteur tertiaire.

Si Valence structure un territoire, elle ne doit pas être comprise comme un pôle isolé, mais bien comme le relais d'un dynamisme territorial structuré notamment autour de ces pôles d'activité. Ainsi, permettre une offre de foncier économique est un choix de développement qui fonctionne à Valence.

Un cœur de ville dynamique et en pleine mutation

Une bonne qualité de vie et un cœur de ville dynamique

De nombreux attributs propres à la ville moyenne, tels qu'un centre-ville piétonnisé, la proximité avec la nature ou un logement moins onéreux permettant à Valence de bénéficier d'un imaginaire attractif. D'ailleurs, cette qualité de vie promise intervient de

manière forte dans les dynamiques d'emploi. Par exemple, la majorité des ingénieurs recrutés par Amplitude viennent à Valence après avoir expérimenté un cadre de vie métropolitain qui s'avère être de plus en plus onéreux, surtout lorsqu'ils commencent à avoir une famille. Jean-Marie Vergnes pointe également une attention croissante des candidats lors des entretiens d'embauche à la qualité de vie au sein du territoire valentinois. Il constate une recrudescence des profils de cadre travaillant deux jours dans une grande métropole et ayant leur résidence principale à Valence, grâce au télétravail. Ainsi, la qualité de vie promise par la ville est un élément central de son rayonnement.

Le centre-ville est organisé autour d'un grand plateau piéton, héritage de la vague de piétonnisation des cœurs de villes moyennes à la fin des années 90. Celle de Valence s'est progressivement effectuée, avec des étapes clef comme la piétonnisation du Champ de Mars. Ce dernier, véritable terrasse donnant sur le Rhône et sur l'Ardèche, était initialement un grand parking sur dalle, peu esthétique. Il s'est transformé en une grande esplanade, espace vert sans voiture aujourd'hui constitutif du centre-ville, avec en son centre le célèbre kiosque Peynet, désormais emblématique.



Figure 4 : Kiosque Peynet

Le dynamisme commercial du centre-ville est également caractérisé par un **taux de vacance commerciale faible**, en comparaison avec les autres villes françaises du même profil. La ville affiche en 2021 un taux de 5,8% dans

l'hypercentre, contre 7,8% en 2017, à mettre en relation avec une moyenne nationale de vacance commerciale en centre-ville de 12%, pour des villes au profil similaire. Pour le maire, cette statistique, « *c'est le fruit d'un travail très actif, à la fois sur les animations en centre-ville, on a fait le choix de relocaliser la plupart des animations dans notre cœur de ville, la sécurité, l'éclairage, les travaux sur la voirie, la propreté. Aussi, c'est le début des effets des opérations qui nous avons conduites sur l'habitat, faire revenir des habitants en cœur de ville en rénovant le quartier du centre-ville mais en rénovant aussi les faubourgs qui sont juste à côté* ».

Enfin, le même baromètre LOYD positionne en 2021 le centre-ville comme étant **le 11ème centre-ville le plus dynamique de France**. Selon le maire, dans un communiqué de presse publié par la ville, trois raisons clefs permettent à la ville d'atteindre un tel classement : un centre-ville propre et sécurisé, l'organisation d'événements en permanence et l'existence de l'office municipal du commerce, orientant et facilitant les porteurs de projets en centre-ville.

Des problématiques propres aux villes moyennes : un centre-ville concurrencé par la périphérie

Cependant, malgré ce dynamisme certain, la ville n'est pas exempte de plusieurs problématiques propres aux villes moyennes, comme celle de la concurrence de leur centre avec la périphérie.

En effet, jusqu'en 2016, le centre-ville de Valence a souffert **d'un déficit démographique net, en partie au profit des communes périphériques** comme celles de Bourg-lès-Valence, Portes-lès-Valence ou Saint-Marcel-lès-Valence. Ce « *désamour des valentinois pour leur ville* », comme le décrit Franck Soulignac, adjoint à l'urbanisme, est notamment dû à une politique de densification

du centre-ville, avec le développement de logements sociaux. Les quartiers ainsi transformés ne correspondaient plus à l'image de l'habitat individuel avec jardin, orienté vers l'extérieur. Cette dynamique se traduit par un **taux de vacance de logements important**. Si 13% des logements sont vacants sur l'ensemble de la commune, 70% de cette vacance se concentre dans le centre-ville et ses faubourgs.

Cette concurrence exercée par la périphérie pèse également sur les commerces. Si, comme indiqué précédemment, Valence dispose d'une excellente dynamique commerciale, celle-ci ne s'exerce pas de manière uniforme au sein de la ville. Certains axes sont très passants et prospères, alors que d'autres sont marqués par un fort turn over des commerces et souffrent de la concurrence des grandes surfaces commerciales situées en périphérie de Valence.

Les solutions apportées par la collectivité pour continuer à attirer et dynamiser le centre

Face à ces enjeux, la mairie adopte aujourd'hui une politique s'appuyant sur plusieurs axes. D'abord, le développement de grands projets visant à mettre en valeur les attraits naturels du territoire (proximité du fleuve, héritage gastronomique...). C'est ainsi qu'un parc aquiludique a ouvert, fin 2019, au sein du parc de l'Epervière, ouvert sur le Rhône et l'Ardèche, à proximité immédiate du centre-ville. Un autre projet phare est celui de la Halle Gastronomique, visant à fédérer et à valoriser tous les acteurs culinaires du territoire, du producteur au restaurateur, et qui se rattache au projet de Vallée de la Gastronomie portée par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ensuite, plusieurs programmes de cession immobilière ont été lancés. L'un d'abord,

concerne du foncier de grande taille et vise à requalifier des sites premium en centre-ville ou en frange du centre-ville. Une dizaine de sites sont concernés. Ainsi, a été lancé par exemple le déplacement d'une résidence EPHAD depuis la basse-ville vers le quartier résidentiel de Château Vert. Le site va être transformé en projet d'hôtellerie de haut standing, qui participera à la relance d'activité au sein de cette basse-ville. L'autre programme concerne du foncier de plus petite taille, maisons ou petits immeubles, acquis par la mairie lors des dernières décennies. L'objectif du déblocage pour la vente aux particuliers de ces sites est de cibler les familles et les primo-accédants, qui restent le public recherché pour relancer la dynamique résidentielle du cœur de ville.

Enfin, cela passe par la recherche du chemin de crête adéquat entre densification et préservation d'un cadre de vie attractif. Le but est de conserver l'imaginaire propre aux villes moyennes, notamment sur les quartiers résidentiels situés en périphérie. C'est ainsi que la politique du logement s'est axée sur de l'individuel pur, avec des logements groupés pour permettre une meilleure densification. « *C'est une solution intermédiaire, qui permet plus de densité mais qui laisse à chaque logement un petit bout de jardin, qui correspond à l'imaginaire pavillonnaire périurbain que les gens ont quand ils viennent habiter à Valence* »

Une stratégie de développement territorial et économique originale

Le projet Start Up de Territoire ou un nouveau modèle du développement territorial

L'innovation sociétale a pris une autre dimension avec la réponse à l'appel à projet Territoire d'Innovation par l'agglomération Valence Romans en 2018, en lien avec le groupe Archer.

Acteur privé incontournable de l'économie sociale et solidaire historiquement basé à Romans, cette entreprise est connue pour avoir été à l'origine nombreux collectifs de chefs d'entreprises et de mutualisation de services, à tel point que ces initiatives ont servi de modèle pour l'instauration des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) en 2014 par la loi ESS. Archer fut également l'organisateur de soirées d'idéation en 2015. Ces soirées étaient ouvertes à tous et leur objectif était de s'emparer des grandes questions du vivre ensemble tel que le chômage, le vieillissement de la population, la transition énergétique, etc., et d'imaginer des start-ups qui répondent à ces besoins. Dans un second temps, le but était d'accompagner la création et le développement de ces start-ups par des citoyens du territoire. Ces soirées ont généré un engouement et une énergie autant spectaculaires qu'inattendus, qui ont servi de tremplin pour le projet Start up de territoire, porté par Archer.



Figure 5 : Valence Romans, capitale des start-up de territoire

En 2017, l'agglomération de Valence Romans monte, conjointement avec l'entreprise Archer, un dossier « **Start Up de Territoire** » pour répondre au troisième Programme d'Investissements d'Avenir (PIA3), nommé « Territoires d'Innovation », lancé à l'échelle nationale. Alignés face à 125 dossiers candidats, dont certains de grandes agglomérations métropolitaines comme celle de Bordeaux, le projet valentinois remporte un financement de 22,5 millions d'euros.

L'objectif est double : d'une part, il consiste à créer 100 Start-ups de territoire et 1 500 emplois, mais surtout, d'une autre part, il s'agit de servir de **démonstrateur d'un nouveau mode de développement économique territorial durable**, duplicable par la suite dans d'autres territoires.

À la suite cette victoire, un établissement public, nommé la Fabrique des territoires (FabT) et géré par l'agglomération, a été créé pour piloter le projet et servir d'incubateur à ces start-ups, en lien avec le groupe Archer. Aujourd'hui, il accompagne **40 start-up de territoire, répondant à des besoins extrêmement variés**. Si l'une, par exemple, a pour ambition de réintroduire la consigne de verre au sein du territoire, une autre travaille sur l'installation de panneaux photovoltaïques. Comme le résume Christophe Chevalier, président du groupe Archer, ces start-up servent de « *véhicules à nos indignations légitimes* ». Cela permet aux citoyens de transformer leur frustration, face aux défis économiques, sociaux et environnementaux, en véritables solutions à l'échelle locale. Les habitants peuvent ainsi, selon lui, « *remettre de la démocratie formelle et réelle en s'emparant des questions économiques* ». Lors de la deuxième édition des Rencontres des villes moyennes à Cahors, Michel Nicolas, directeur de la FabT, a en effet confirmé l'importance de s'appuyer sur ce qu'il appelle « *le capital humain* » : « *si vous mettez les gens qui habitent votre territoire dans une salle, que vous les confrontez à vos propres questionnements de politique territoriale (...) il en sort quelque chose d'utile au territoire* ».

De plus, ces start-up de territoire se caractérisent par leur dimension territoriale et multipolaire. On ne constate pas une surconcentration des activités de ces entreprises au sein des villes de Valence et Romans, l'activité et la provenance des porteurs de projets étant diffusée sur l'ensemble du territoire. L'intérêt de ces start-

ups, selon le maire Nicolas Daragon, c'est que « *ce sont des emplois non-délocalisables, qui sont liés à l'activité locale, qui sont souvent liés à l'écologie, à l'alimentation... Finalement aux caractéristiques de notre département.* » En effet, comme le confirme Michel Nicolas à Cahors, le but est « d'aider à la création d'entreprises utiles au territoire, donc créer un développement finalement non délocalisable qui s'inspire des ressources du territoire ».

Environ 40 start-up sont aujourd'hui accompagnées par l'incubateur, mais il est encore trop tôt pour conclure au succès quantitatif, notamment en termes d'emploi. En revanche, comme cela est souligné par Magali Talandier, chercheur au laboratoire Pacte de l'Université de Grenoble qui accompagne l'agglomération Valence Romans dans l'évaluation du projet Start Up de Territoire : **une grande énergie, difficilement quantifiable mais bel et bien présente, est palpable parmi les acteurs**. Cela a d'ailleurs été ressenti par une équipe de chercheurs internationaux, venus participer à une évaluation. Magalie Talandier raconte : « *Ils ont principalement ressenti un enthousiasme et une énergie assez incroyable autour de ces porteurs de projets, de ces citoyens engagés, de ces entreprises qui dès le début ont accompagné des projets* ». Représentant cet enthousiasme, le forum Uppercut, organisé l'année dernière, où plusieurs porteurs de projet sont venus présenter leurs solutions pour le territoire a vu la participation atteindre des sommets, avec la présence de plus de 1500 personnes. Mais, comme le rappelle Magali Talandier, au-delà des aspects quantitatifs, comme le nombre de start-up ou d'emplois créés, **la question des outils pour évaluer l'impact d'un projet** comme celui-ci en termes de transformations territoriales est un sujet de recherche pour lequel il n'existe pas encore de réponse tranchée.

Au-delà de ses impacts sur le territoire, le projet présente donc des signaux très positifs,

et des perspectives d'essaimage vers d'autres territoires. Le label Start Up de Territoire est aujourd'hui présent au sein d'une douzaine d'agglomérations, celle de Figeac par exemple. Le territoire de l'agglomération Valence Romans est donc, au travers de ce projet, l'embryon d'un nouveau modèle de développement économique territorial social et soutenable.

Une innovation se traduisant également dans l'évaluation du développement : l'application de la théorie du donut à Valence

Caractéristique d'un territoire qui vise à se placer à l'avant-garde, un nouveau mode de pilotage et d'évaluation du développement à l'échelle du territoire est en train d'être expérimenté. Toujours en lien avec la FabT, l'agglomération mène la mise en œuvre d'une théorie permettant de piloter et d'évaluer des projets à une échelle systémique : la théorie du donut.

Inventé en 2018 par Kate Raworth, professeur à l'université d'Oxford, ce concept repose sur l'idée que la zone de développement sûre et juste d'un projet est délimitée par deux cercles concentriques.

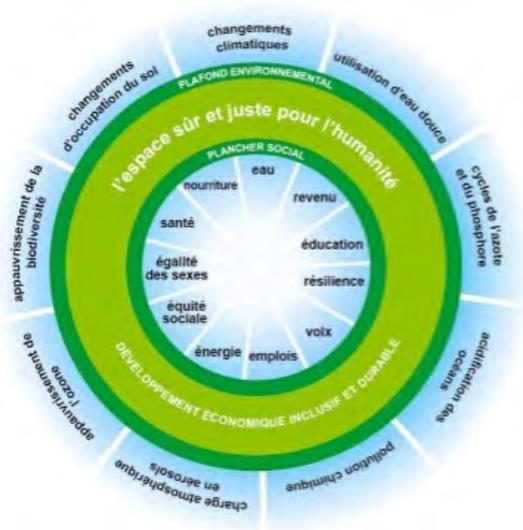


Figure 6 : La théorie du donut (Source : OXFAM France)

Le premier cercle constitue le « **plancher social** ». Le but est de s'assurer de l'épanouissement personnel de chacun. Pour ce faire, elle définit 12 besoins dont personne ne doit manquer (accès à l'eau, santé, éducation, etc.)

Le second cercle constitue le « **plafond environnemental** ». L'épanouissement recherché ne peut se faire au-delà de ce cercle, afin de limiter la surconsommation des ressources et impacter au minimum les 9 limites planétaires définies (utilisation d'eau douce, pollution chimique, etc.)

Le concept a été validé politiquement par la collectivité territoriale. Comme rappelé par Michel Nicolas, directeur de la FabT, il s'agit encore **d'un concept qu'il faut traduire en dispositif opérationnel**, ce qui demande du temps et de la prudence dans son appréciation au sein de la collectivité.

Afin de débiter l'acculturation à ce concept, le choix a été fait d'utiliser cet outil en tant **qu'outil d'évaluation** pour commencer, et non de pilotage. Il a été décidé d'évaluer, grâce à cet outil, la cuisine centrale. En effet, les décisions prises pour ce service peuvent impacter d'autres axes de développement du territoire. Le développement du donut comme processus d'évaluation permettrait donc de montrer l'ensemble du système en place autour de la cantine et d'identifier son impact sur les autres acteurs du territoire. Le but est par la suite d'identifier des leviers d'actions pour progresser sur des enjeux environnementaux et sociaux.

Cette phase d'évaluation implique le service audit de la direction générale des services de l'agglomération, mais aussi l'ANCT qui porte un grand intérêt à cette phase d'appropriation du concept de donut en tant qu'outil d'évaluation. Le territoire se pose ainsi à l'avant-garde puisque seulement quelques villes européennes, comme Bruxelles ou

Amsterdam, ont entamé un processus d'appropriation du donut.

Avec le projet Start Up de Territoire qui vise à implanter un nouveau modèle de développement économique du territoire ainsi que ce concept du donut, qui pourrait représenter un nouvel outil pour évaluer ce développement, **le territoire de Valence Romans se positionne ainsi comme un véritable laboratoire d'innovation.**

À propos de La Fabrique de la Cité

La Fabrique de la Cité est un think tank dédié à la prospective et aux innovations urbaines.

Dans une démarche interdisciplinaire, des acteurs de la ville, français et internationaux, se rencontrent pour réfléchir aux bonnes pratiques du développement urbain et pour proposer de nouvelles manières de construire et reconstruire les villes. Mobilité, aménagement urbain et bâti, énergie, révolution numérique, nouveaux usages sont les cinq axes qui structurent nos travaux. Créée par le groupe VINCI, son mécène, en 2010, La Fabrique de la Cité est un fonds de dotation, dédié de ce fait à la réalisation d'une mission d'intérêt général. L'ensemble de ses travaux est public et disponible sur son site et son compte Twitter.



<https://www.lafabriquedelacite.com>



twitter.com/fabriquelacite